BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Formation scolaire

> Préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Particulièrement dans le domaine des sciences du vivant : Biologie, écologie, environnement, agriculture, agro-alimentaire

> Poursuite d'études

Voie privilégiée vers l'enseignement supérieur court : BTS, BUT
Enseignement supérieur long possible : université, grandes écoles (classes préparatoires A TB)

Spécificités de la formation

- Le choix d'un enseignement de spécialité : **Aménagement** ou **Production**
- Une pédagogie de projet privilégiant **l'observation et la participation active des élèves** (travaux de groupes, pluridisciplinarité, travaux pratiques, stages collectifs...)
- Un **suivi individualisé**
- Des **plateaux techniques** : laboratoires, exploitation horticole, une plateforme de travaux pratiques en paysage

lefresne-angers-segre.fr ←

La réussite se cultive ici.

LeFresne
Lycée Angers

Membre de : Génération GRAND'R
Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert



Version du 06/11/2026



Validation du diplôme

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- Le contrôle continu (40 % de la note finale) :
  épreuves organisées par l'établissement
  et réparties sur l'année de première et de terminale
- Les épreuves terminales (60 % de la note finale) :
  3 épreuves anticipées en fin de première (écrite et orale)
  3 épreuves écrites et une épreuve orale en terminale

Contenu de la formation

Le cycle de formation, sur 2 ans, est réparti entre enseignement général et enseignement de spécialité.

> Des enseignements généraux

Français, philosophie, mathématiques, histoire-géographie, LVA et LVB, EPS, éducation socio-culturelle, technologie de l'informatique et multimédia, éducation morale et civique.

> Des enseignements de spécialité

Dans les thématiques suivantes : gestion des ressources et de l'alimentation, territoires et sociétés, territoires et technologie (technologie de la production ou de l'aménagement).

> Des enseignements complémentaires

- Un accompagnement personnalisé
- Un accompagnement dans le choix de l'orientation

> Des enseignements optionnels facultatifs

- Hippologie-équitation
- Pratiques sportives (rugby, musculation, badminton)
- Section européenne Anglais

> Modalités de formation

Les stages collectifs sont encadrés par l'équipe pédagogique. Les stages individuels s'effectuent en entreprise ou organisme professionnel (possibilité de stage à l'étranger).

3 SEMAINES de stages collectifs

5 SEMAINES de stages individuels

Conditions d'admission et inscription

Les élèves issus des classes de seconde générale et technologique suivant avis du conseil de classe et après étude du dossier scolaire.

Les candidats doivent remplir une demande d'inscription auprès du lycée Le Fresne au mois d'avril.

- Des bourses peuvent être accordées aux élèves
- Possibilité d'internat

→ lefresne-angers-segre.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

LeFresne
Lycée Angers

BP 43627
49036 Angers cedex 1
T. +33 (0)2 41 68 60 00
legta.angers@educagri.fr